

CAHIER DES CHARGES

ORGANISATION DES ELIMINATOIRES DE SECTEUR / FEDERAUX

Les éliminatoires de secteur et fédéraux sont des compétitions officielles qui qualifient aux championnats de France, il est essentiel que le déroulement et la gestion de ces compétitions s'opèrent dans la plus grande rigueur et de façon homogène sur l'ensemble du territoire national.

Les aspects sportifs doivent primer sur toutes les autres considérations afin d'optimiser les conditions de jeu et d'assurer la meilleure équité sportive.

Pour les fédéraux, une visite du lieu de la compétition sera effectuée en amont par des membres désignés du Comité pour s'assurer de la conformité des jeux et de l'organisation.

Fournir au CBD le plan des jeux des différents sites en précisant sur quel site se jouent les parties finales.

Prévoir 2 assesseurs par site, qui connaissent la marche à suivre pour le bon déroulé de la compétition.

1. INSCRIPTIONS

Éliminatoires de secteur :

Toutes les inscriptions doivent parvenir à la société organisatrice (ou aux présidents de secteur pour les secteurs qui sont organisateurs de la compétition).

Fédéraux :

Toutes les inscriptions doivent parvenir au président de secteur ou son représentant en respectant scrupuleusement les dates butoirs annoncées par le CBD07.

L'argent des frais d'inscription n'est pas reversé aux organisateurs. Le CBD octroie une aide financière de 200€.

Aucune inscription ne doit arriver directement au CBD07

2. TARIFS DES INSCRIPTIONS :

Simple : 5€

Double : 15€

Double mixte : 10€

Triple féminin : 20€

Quadrette : 25€

**Aucun règlement ne doit arriver directement au CBD07
(le CBD07 facture aux secteurs après le dernier fédéral)**

3. TIRAGE

Il est préconisé de faire un maximum de poules de 4.

Si le nombre de jeux ne permet pas de faire des poules de 4, l'organisateur principal est invité à demander à une société voisine de co-organiser la compétition.

Après avoir fait un maximum de poules de 4, les poules de 3 seront privilégiées.

Le tirage doit se faire quelques jours avant la compétition en présence des organisateurs et d'un représentant du secteur, de façon à pouvoir avertir les équipes « office » qu'elles peuvent se présenter 1h après le début de la compétition.

4. DUREE DES PARTIES

Simple : Les parties se déroulent en 13 points ou 1h30

Double / Double mixte : Les parties se déroulent en 13 points ou 1h30

Triple féminin : Les parties se déroulent en 13 points ou 1h30

Quadrette : Les parties se déroulent en 13 points ou 2h

Ces durées peuvent être diminuées en temps (RTI art. 8 page 13)

5. INDEMNITES

Les indemnités sont laissées au choix de l'organisateur (bons boissons ou indemnités financières).

6. FRAIS D'ARBITRAGE / HEBERGEMENT

Le CBD prend en charge les journées d'arbitrage (simple= 1 jour et demi soit 150 € par arbitre).

Les frais d'hébergement, restauration et kms restent à la charge de l'organisateur.

7. CADRES DE JEU

Les compétitions doubles mixtes et vétérans se déroulent sur le cadre de jeu féminin.

8. LA COMPETITION :

- L'arbitre (en cas d'absence d'arbitre, l'assesseur) doit vérifier la conformité des licences de tous les participants :
 - Photo récente
 - Tampon de la société
 - Signature du joueurEn cas d'absence d'un arbitre officiel, un assesseur (président de la société organisatrice) se substitue à cette tâche.
Il est IMPERATIF que tous les participants à une compétition sportive aient une LICENCE CONFORME AU REGLEMENT.
- Les fiches de participation (fiche rouge) doivent être correctement remplies, tous les numéros de licence doivent y figurer, noms et prénoms des joueurs, catégories, nom de l'AS du capitaine, date et lieu de la compétition, numéro de téléphone du capitaine, signature du capitaine.
- Tenue identique obligatoire :
Haut pour les éliminatoires de secteur et fédéraux
Tenue identique complète pour les championnats de France
- Après les poules :
Les équipes 1^{ères} de poule rencontrent obligatoirement des équipes 2^{èmes} de poule (mais en aucun cas le 1^{er} et le 2^{ème} d'une même poule)
- Si une équipe est 1^{ère} de poule en ayant jouée et gagnée une seule partie (exemple : 1^{ère} partie office, 2^{ème} partie gagnée), cette équipe doit obligatoirement jouer la partie de cadrage (si un cadrage est nécessaire dans le déroulement de la compétition).
- En cas de cadrage, les offices sont répartis en nombre égal entre les 1ers et 2^{èmes} de poule.
- A la fin de la compétition, l'organisateur remplit toutes les fiches rouges de toutes les équipes participantes en notant le nombre de partie gagnée dans la poule, le classement dans la poule, le nombre de partie gagnée après les poules.

- L'organisateur doit également compléter la fiche récapitulative des équipes qualifiées :
Nom – prénom du capitaine
Adresse du capitaine
Numéro de téléphone du capitaine

9. APRES LA COMPETITION :

- Dans les 48h suivant la compétition, l'organisateur doit envoyer au CBD07 :
 - Toutes les fiches-points rouges de toutes les équipes participantes. Même les fiches des équipes n'ayant remporté aucune partie doivent être envoyées.
 - La fiche récapitulative des équipes qualifiées
 - Le graphique de la compétition
- Les présidents de secteur sont sollicités pour faire quelques photos des qualifiés, lister les qualifiés et envoyer le tout à Corinne Bosc (responsable de la commission communication du CBD07) : cbd07.communication@gmail.com